

## Décision du Maire n° 2024/07

=====

### **Objet : Restructuration et réparation de l'Hôtel de Ville – Attribution des lots 3 et 16**

Vu la délibération du 8 juin 2020, déléguant au Maire une partie des attributions énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le bâtiment de l'Hôtel de Ville a été impacté structurellement par le séisme du 11 novembre 2019. La commune du Teil a décidé une opération de réparation, de restructuration et mise aux normes du site, en missionnant le SDEA pour une maîtrise d'ouvrage déléguée à l'appui d'une convention de mandat approuvée par délibération en date du 20 janvier 2020.

Dans ce cadre, une équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée, après consultation : la Mairie du Teil a décidé d'attribuer le marché afférent au groupement représenté par son mandataire, Atelier Montéremal pour une mission de base avec EXE et mission complémentaire OPC.

À l'issue d'une 1<sup>ère</sup> consultation allotie en 14 lots, les lots n°01 – Désamiantage / déplombage et n°02 – Déconstruction complète de bâtiments ont été attribués pour un montant total de 57 662,00 € H.T.

À l'issue d'une 2<sup>ème</sup> consultation allotie en 15 lots, 13 lots ont été attribués, permettant d'engager les travaux sur le bâtiment de l'Hôtel de Ville, pour un montant total de 2 129 484,34 € H.T. Deux lots ayant reçu uniquement des offres jugées inacceptables en raison de leur montant, ont été déclarés infructueux, à savoir les lots 03 - VRD et 16 - Façades.

Une nouvelle procédure a été lancée, après optimisation des lots 03 - VRD et 16 - Façades.

La procédure choisie pour la dévolution des travaux, est une procédure adaptée passée en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique. Un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur la plateforme ACHAT PUBLIC et sur le Dauphiné libéré le 07 février 2024. La date limite de remise des candidatures et des offres était fixée au 11 mars 2024 à 19h00. 8 plis ont été reçus dans le délai imparti.

Les plis ont été dématérialisés et ouverts au SDEA le 12 mars 2024. La maîtrise d'œuvre a procédé à l'analyse des dossiers afin d'en vérifier la conformité et d'en établir une présentation analytique jointe au présent compte rendu. Des échanges ont été conduits avec certaines entreprises, afin de préciser des points techniques et économiques sur les offres.

À l'appui de l'analyse des offres, et par application des critères du règlement de la consultation (Engagement technique et délais pour 60% de la note et Prix des prestations pour 40% de la note) l'attribution des lots est la suivante, pour un montant total de 73 544,10 € H.T. :

Lot	Entreprise	Montant total
Lot 03 - VRD	PRO ARDECHE TP	33 016,10 €
Lot 16 - Façades	FACADE AZ	40 528,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>73 544,10 €</b>

Le montant total des marchés attribués sur les 3 procédures, s'élève à 2 260 690,44 € H.T.

**MONSIEUR LE MAIRE DU TEIL DÉCIDE:**

**D'APPROUVER** l'attribution des marchés de travaux, telle que proposée ci-avant.

**D'AUTORISER** le Président du SDEA à signer tout document s'y rapportant.

Fait à Le Teil, le 11 avril 2024,  
Par délégation du Conseil municipal  
Le Maire,



Olivier PEVERELLI